Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Société des Vétérinaires Suisses

Società delle Veterinarie e dei Veterinari Svizzeri

# Rapport annuel 2018

# Table des matières


| | |
|---|---|
| Préface | 3 |
| Interview | 4 |
| L'année 2018 en bref | 8 |
| Des positions fortes pour le bien-être animal | 10 |
| Transport des médicaments vétérinaires (BPD) | 11 |
| Une vallée bovine sans vétérinaire | 12 |
| Banque de données sur les antibiotiques | 14 |
| Formation postgrade pour tous les champs | 16 |
| Révision totale du plan de formation AMV | 18 |
| «Benchmark»: comparer pour mieux piloter | 20 |
| Les vétérinaires dans les médias | 21 |
| 6es Journées suisses des vétérinaires | 22 |
| Sections | 24 |
| Comité et organes | 30 |
| Organigramme et secrétariat | 31 |
| Finances, comptes | 32 |
| Statistiques | 34 |



**Éditeur/rédaction**

Société des Vétérinaires Suisses SVS
Brückfeldstrasse 18
3012 Berne
Tél. 031 307 35 35

info@gstsvs.ch
www.gstsvs.ch

Photos: Peter Baracchi

Le rapport annuel est disponible en français et en allemand.
Commande: www.gstsvs.ch/publications, info@gstsvs.ch
ou téléphone 031 307 35 35

Le rapport annuel peut également être téléchargé
sous forme électronique: www.gstsvs.ch/publications

PLAN 5x

# Préface

Chères consœurs, chers confrères,
Chères lectrices et chers lecteurs,

Autant les profils vétérinaires peuvent être variés, une seule et même formation les réunit: les études de médecine vétérinaire. L'avenir des différentes orientations professionnelles relève de l'intérêt de tous les vétérinaires. La diversité de notre profession exige toutefois des compromis en termes de positionnement. Afin d'étayer et de faire progresser la stratégie de la SVS dans les différents projets, la collaboration avec les sections s'avère indispensable.

Les avis et les prises de position issus des sections de la SVS sont fondamentaux pour poser clairement nos objectifs et nos exigences. Un positionnement largement étayé nous met dans une posture nous autorisant à porter nos préoccupations dans les médias et en politique, et de les représenter en commun. La collaboration de la SVS avec ses sections a ainsi permis d'aller vers une application plus épurée de la banque de données sur les antibiotiques ou encore l'émergence d'une motion du conseiller national Leo Müller relative à la nouvelle pratique de distribution BPD, la campagne contre les races de chiens brachycéphales ainsi qu'une analyse de la situation de l'approvisionnement vétérinaire dans le secteur des animaux de rente. La SVS est de la sorte perçue comme l'association de toutes les professions vétérinaires!

***«Les prises de position issues des sections de la SVS sont fondamentales pour poser clairement nos exigences.»***

Les illustrations de ce rapport annuel présentent le quotidien dans la pratique équine et dans la pathologie, deux orientations professionnelles de la médecine vétérinaire très distinctes, dont les sections spécialisées fêtaient l'an dernier des événements très particuliers. Pour ses 30 ans, l'Association suisse de

pathologie animale (ASPA) a organisé un séminaire anniversaire sur le Monte Verità, au Tessin. Quant à l'Association suisse de médecine équine (ASME), elle a soufflé 40 bougies avec un souper de gala dans l'Elisabethenkirche de Bâle.

Les assistants et les assistantes en médecine vétérinaire jouent un rôle important pour de nombreux domaines professionnels vétérinaires. Après plus de dix ans de pause, le moment était venu de réaliser une révision du plan de formation des AMV. Grâce à l'engagement marqué de toutes les personnes impliquées, le projet a fait un grand bond en avant en 2018. Ainsi, à partir de 2020, nous escomptons une nouvelle formation pour nos AMV, lesquelles représentent un véritable soutien pour nous vétérinaires.

Blaise Voumard, vice-président de la SVS

# «Le titre de vétérinaire spécialisée m'offre de gros avantages»

**Depuis l'an dernier, Päivi de Jesus Maia-Nussbaumer assume la présidence de la section spécialisée de la SVS pour la médecine équine. Elle fait état de son quotidien dans la profession et de sa motivation à s'engager dans l'association.**

*Aujourd'hui, les jeunes femmes vétérinaires ne veulent plus avoir leur propre cabinet, entend-on souvent dire. Les chiffres montrent aussi que la part de vétérinaires indépendants a fortement reculé ces dernières années. Vous avez ouvert votre propre cabinet il y a trois ans: le modèle présente-t-il quand même des avantages?*
Ma qualité d'indépendante m'offre de la flexibilité. Je peux ainsi intégrer mes activités privées dans la planification de la journée, à l'image des concours équestres, comme je le fais d'un autre rendez-vous. C'est une chose qui compte beaucoup. Par ailleurs, j'ai l'avantage que seuls les clients qui veulent vraiment travailler avec moi s'adressent à moi.

*Qu'en est-il du revenu?*
À titre de spécialiste pour chevaux, j'ai l'avantage ici, dans le Jura, d'être la seule titulaire du FVH. Comme indépendante, j'apprécie le fait d'avoir un revenu qui corresponde au travail accompli. Lorsque je dois effectuer une urgence le dimanche soir, par exemple, l'engagement est payé. Quand j'étais employée, le dimanche faisait partie du salaire, même si j'y avais travaillé 12 heures.

*Comment organisez-vous le service de piquet?*
Je suis généralement joignable à toute heure. Comme je n'ai pas d'employé, je n'ai pas un énorme portefeuille de clients, ce qui se ressent positivement sur la fréquence des urgences nocturnes, bien que leur nombre augmente au printemps avec l'arrivée des poulains. Et lorsque je pars en vacances, j'avertis mes clients assez tôt. Dans la Fondation pour le cheval, qui est mon premier client, ma consœur prend le relais. Selon la région où ils se trouvent, les autres clients appellent d'autres vétérinaires. L'essentiel pour que tout cela fonctionne est d'avoir une bonne communication.

*Comment vivez-vous la relation actuelle avec le client?*
Pour ce qui est de la Fondation pour le cheval, j'ai une relation étroite avec le client, que j'apprécie beaucoup. Le cadre et la limite des traitements y sont clairement définis. La relation avec les clients privés est souvent moins formelle. Les propriétaires de chevaux s'informent sur Internet ou dans les médias sociaux et s'adressent à différents spécialistes. L'un m'appelle pour vacciner, l'autre pour les dents.

*Vous travaillez depuis un peu plus de dix ans en pratique. Quelle évolution des exigences des clients observez-vous depuis lors?*
Les propriétaires de chevaux disposent aujourd'hui d'un meilleur accès à l'information et deviennent plus exigeants. Possédant moi-même des chevaux et des chiens, c'est une chose que je comprends très bien: je suis aussi une cliente très exigeante. J'aimerais en effet être prise au sérieux et je dois pouvoir discuter. Lorsqu'un client souhaite un deuxième avis, le vétérinaire peut tout d'abord se sentir mal à l'aise. Dans un second temps, c'est bien compréhensible. Certes la confiance doit être de mise, mais elle ne peut être aveugle. Il arrive aussi aux vétérinaires de commettre des erreurs.

***«J'ai dû apprendre, avec les années à ne pas toujours courir partout comme une folle.»***

*Connaissez-vous des situations où le propriétaire veut trop en faire?*
Compte tenu du fait que je ne propose pas les prestations d'une clinique, j'arrive tôt ou tard aux limites des possibilités de traitement que je peux proposer. Lorsqu'un propriétaire veut faire opérer son cheval de 30 ans, je ne peux que lui faire une recommandation. En fin de compte, seul lui peut décider d'emmener ou non son cheval pour des traitements supplémentaires à l'hôpital vétérinaire. C'est une problématique difficile. Je n'ai heureusement encore jamais été confrontée à un cas de protection des animaux où l'animal souf-

frait gravement et aurait nécessité l'intervention du vétérinaire cantonal.

*Y a-t-il aussi des cas où le propriétaire refuse un traitement pour des raisons financières?*
Bien entendu! Mais je ne mets pas d'animal à mort sans raison médicale. C'est l'avantage que j'ai comme indépendante: je peux aussi refuser.

*Comment la place du cheval a-t-elle évolué dans la société?*
Le cheval a une place importante. Il n'est plus un «animal de travail», mais un partenaire de loisirs. Certains propriétaires n'ont presque plus que cela dans leur vie: ils travaillent pour payer les traitements médicaux, pour l'aliment, etc. L'importance du cheval est aussi bien visible au sein de la Fondation: beaucoup de personnes ont une relation très intense au cheval qu'ils parrainent. Les animaux sont indéniablement très importants dans leur vie.

*Comment les vétérinaires réagissent-il face aux exigences croissantes des détenteurs d'animaux?*
Lorsque je discute avec des consœurs et des confrères, je constate souvent que la charge est parfois très élevée dans la profession. Si le vétérinaire prend tout sur lui, il y a des risques que cela le tourmente. Certains cas sont si frustrants que l'on n'arrive plus à s'en détacher. Il est très important de toujours prendre un peu de recul pour regarder les choses avec une certaine froideur. En ma qualité de vétérinaire, je dois savoir garder mes distances.

*Concrètement comment faites-vous?*
J'ai dû apprendre, avec les années, que je ne peux pas toujours courir partout comme une folle. Parfois, il faut savoir dire: veuillez patienter un moment! Lorsqu'un client appelle le soir et qu'il ne s'agit pas d'une urgence, je le rappelle le lendemain. Le samedi, je ne travaille que pour les urgences ou lorsque je dois revoir un cheval, par exemple pour changer un pansement. Je veille en outre à assurer une bonne communication avec ma clientèle. En la connaissant, j'arrive mieux à estimer l'urgence d'une situation et si la personne est éventuellement en mesure de prendre les premières mesures.

**Päivi de Jesus Maia-Nussbaumer**
Après ses études à l'Université de Zurich et un doctorat à l'Université de Berne, Päivi de Jesus Maia-Nussbaumer s'est spécialisée en médecine équine. Elle a suivi la formation postgrade de vétérinaire spécialisée (FVH) en médecine équine à Berne et au Haras national suisse d'Avenches, où elle a été employée un certain temps comme vétérinaire. Elle a ensuite travaillé dans un cabinet mixte, où elle s'occupait exclusivement de chevaux. Il y a trois ans, Päivi de Jesus Maia-Nussbaumer s'est mise à son compte et a ouvert un cabinet équin en collaboration avec une consœur. Son plus gros client est la Fondation pour le cheval, avec ses trois sites de Maison Rouge, Jeanbrenin et Le Roselet. Päivi de Jesus Maia-Nussbaumer est membre de la SVS depuis 12 ans et présidente de la section spécialisée pour la médecine équine depuis l'année dernière.

*Quels sont les champs d'action qui découlent de l'augmentation des exigences des clients?*
Nombre de clients décident à quel vétérinaire s'adresser en fonction des tarifs. Il n'est pas rare d'entendre qu'un traitement est trop cher. Nous vétérinaires devons nous serrer les coudes pour agir contre la sous-enchère des tarifs. Une aide de calcul pour les jeunes vétérinaires ne serait pas inutile. En ce qui me concerne, je ne travaille pas en-dessous de mes prix. Mais les jeunes professionnels ont souvent de la peine à calculer juste et à facturer de manière appropriée. Dans notre région, nous avons en outre le problème des vétérinaires français, qui font pression sur les prix.

*Est-ce que cela porte vraiment à conséquence?*
Chez moi peu, car je n'ai pas d'employés et donc peu de charges fixes. Les cabinets plus grands le ressentent certainement davantage. Prenons l'exemple d'un traitement dentaire: le vétérinaire étranger demande peut-être 80 francs, alors que chez nous on arrive vite à 250 francs. Pour un client qui a 15 chevaux, le calcul est vite fait.

*La médecine équine fait largement fi des frontières. Quelles problématiques cela soulève-t-il?*
Les vétérinaires suisses qui souhaitent traiter des chevaux à l'étranger sont confrontés à un certain nombre

Päivi de Jesus Maia-Nussbaumer lors d'un examen par échographie à la Fondation pour le cheval à Maison Rouge.

d'incertitudes: qu'est-ce qui est permis? Une autorisation est-elle nécessaire pour pratiquer de l'autre côté de la frontière? Qu'en est-il de la TVA? À l'inverse, les autorisations pour les vétérinaires qui souhaitent travailler en Suisse semblent être distribuées plutôt généreusement. On ne travaille pas à armes égales. C'est pourquoi l'association professionnelle a son rôle à jouer. À l'échelon individuel, il est en effet difficile d'obtenir quelque chose.

**«Nous souhaitons aussi rechercher le contact avec les membres qui ne sont pas satisfaits.»**

*L'année dernière, vous avez accédé à la présidence de l'Association suisse de médecine équine (ASME). Auparavant, vous aviez déjà été membre du comité pendant quelques années. Où trouvez-vous cette motivation pour vous engager dans l'association?*
J'aime beaucoup organiser. Je m'engage par exemple depuis longtemps déjà dans le cadre des Journées suisses des vétérinaires. Comme jeune vétérinaire, j'avais souvent l'impression que rien ne bouge dans la section spécialisée. De mon point de vue, le titre de vétérinaire spécialisé ne devrait pas être la seule raison d'y adhérer. Au comité, nous tentons actuellement de motiver les membres à collaborer activement. Nous avons beaucoup de membres, mais n'en connaissons qu'une petite partie. Nous souhaitons aussi rechercher le contact avec ceux qui ne sont pas satisfaits. Les divergences sont essentielles pour mener des discussions.

*Comment essayez-vous de lancer la discussion?*
Cette année et l'année dernière, nous avons organisé une table ronde pour les vétérinaires équins. Nous y discutons de thèmes d'actualité comme le passage de la frontière ou les questions relatives aux médicaments vétérinaires. Mais la discussion doit aussi perdurer tout au long de l'année. Nous souhaitons être un organe de contact. Et nous pouvons aider à mettre en réseau les gens au sein de la SVS.

*Qu'est-ce qui, selon vous, est important dans votre fonction de présidente de l'ASME?*
Soutenir la profession et améliorer les conditions de travail. À titre de section spécialisée, nous voulons soigner la confraternité, mais aussi taper du poing sur la table lorsque cela s'avère nécessaire.

*Autrefois la formation était souvent la préoccupation première d'une section spécialisée. Pourquoi a-t-on besoin d'une section spécialisée comme l'ASME de nos jours?*
La formation postgrade reste essentielle, comme d'ailleurs la possibilité d'obtenir le titre FVH. Une section spécialisée distincte pour les chevaux est indispensable, car nous avons des besoins parfois différents de ceux des vétérinaires pour animaux de rente. La section permet en outre d'assurer les échanges avec les associations à l'étranger.

*Comment entrevoyez-vous l'avenir de la médecine équine?*
Elle sera toujours plus spécialisée. C'est d'ailleurs important, car nous ne pouvons pas rester figés. Nous devons avancer et continuer à nous former.

Interview réalisée par Annik Steiner, responsable Médias et communication au secrétariat de la SVS.

# L'année 2018 en bref

## JANVIER

**La protection des animaux au cœur des Discussions de Habsbourg**
Des vétérinaires issus des milieux de la pratique, des services officiels et de l'université discutent des défis à relever en matière de protection des animaux.

## FÉVRIER

**Peer-review en ligne pour les ASMV**
Les manuscrits d'études scientifiques pour les Archives Suisses de Médecine Vétérinaire (ASMV) peuvent désormais être envoyés en ligne. L'intégralité du processus d'expertise se fait via la plateforme Internet.

## MARS

**Les vétérinaires réclament 50 places d'études supplémentaires**
En réponse à la progression du temps de travail à temps partiel, la Conférence des présidents demande de prévoir des places d'études supplémentaires pour la médecine vétérinaire.

## AVRIL

**Évolution structurelle en médecine des petits animaux**
Lors des Journées suisses des vétérinaires organisées à Bâle, les vétérinaires discutent des nouvelles structures d'entreprises et de marché touchant les cabinets pour petits animaux.

**40 ans de section spécialisée en médecine équine ASME**
L'Association suisse de médecine équine (ASME) fête son 40e anniversaire dans l'Elisabethenkirche de Bâle.

## MAI

**Commercialisation des médicaments vétérinaires: retour à des dispositions praticables**
La SVS réclame des conditions praticables pour le transport des médicaments vétérinaires. Dans les régions limitrophes, les nouvelles prescriptions menacent l'existence des petits cabinets vétérinaires.

**Prise de position sur le paquet d'ordonnances agricoles**
La SVS est favorable à davantage de contrôles non annoncés dans les exploitations agricoles.

## JUIN

**Prise de position relative à la loi sur les produits thérapeutiques: écarter le secteur vétérinaire**
La SVS réclame une distinction claire entre le secteur vétérinaire et le secteur humain.

**Suffisamment de vétérinaires pour animaux de rente pour l'instant**
Une étude fait ressortir quelques pénuries limitées à certaines régions. Par ailleurs, les cabinets peinent à trouver de nouveaux vétérinaires pour animaux de rente formés en Suisse.

**30 ans de section spécialisée en pathologie animale ASPA**
L'Association suisse de pathologie animale (ASPA) fête son 30e anniversaire sur le Monte Verità, à Ascona TI.

## JUILLET

**La SVS soutient la campagne contre le nez plat excessif chez le chien**
La campagne de l'Association suisse pour la médecine des petits animaux (ASMPA) est placée sous le signe de la protection des animaux, un thème dans lequel la SVS souhaite s'engager plus fortement durant les années à venir.

## AOÛT

**Échographie de la mamelle: protéger les vaches laitières dans les expositions**
Le corps vétérinaire demande à introduire l'échographie pour la mise en évidence des œdèmes mammaires lors des expositions afin de prévenir les pis trop pleins et douloureux.

## SEPTEMBRE

**La SVS demande la gratuité de l'inscription de la langue**
La SVS lutte contre les taxes requises pour l'inscription de la langue maternelle dans le Registre des professions médicales (MedReg).

## OCTOBRE

**Antibiorésistance: nouveau matériel d'information pour les détenteurs d'animaux**
Un poster et un dépliant pour les détenteurs d'animaux domestiques ont pour but de les sensibiliser au bon usage des antibiotiques.

**Une banque de données sur les antibiotiques aussi pour la médecine humaine**
Le Conseil fédéral adopte l'ordonnance concernant le système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire (SI ABV). Les vétérinaires soutiennent la banque de données prévue, mais réclament toutefois l'introduction d'un système analogue pour la médecine humaine.

**L'initiative pour les vaches à corne offre une mauvaise approche**
Aux yeux de la SVS, les contributions pour les vaches à cornes ne sont pas appropriées. Les mesures encourageant le bien-être animal dans sa globalité sont plus utiles.

## NOVEMBRE

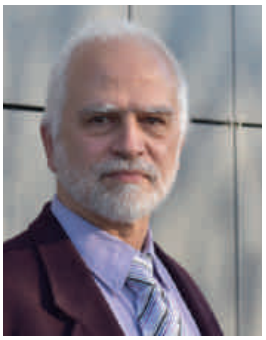

**Olivier Glardon est le nouveau président de la SVS**
Les délégués de la SVS élisent Olivier Glardon à la présidence de l'association.

**Une profession attrayante pour les femmes et pour les hommes**
La SVS veut s'engager pour assurer des conditions de travail attrayantes pour les femmes comme pour les hommes. La Conférence des présidents adopte un papier de position allant dans ce sens.

**Prise de position sur le contre-projet indirect à l'initiative sur les prix équitables**
La SVS soutient le contre-projet indirect à l'initiative sur les prix équitables.

## DÉCEMBRE

**Écornage des cabris: les vétérinaires en faveur d'une interdiction**
La SVS accueille favorablement la motion de la conseillère nationale Irène Kälin, qui demande d'interdire cette intervention.

# Des positions fortes pour le bien-être animal

**Ces prochaines années, la SVS veut s'engager davantage en faveur de la protection des animaux. S'appropriant des thèmes tels que l'échographie mammaire, l'écornage des cabris ou la sélection causant des souffrances, elle a placé quelques accents importants en 2018.**

Pour les vétérinaires, le bien-être animal est au centre de toutes les préoccupations. Ils jouent souvent un rôle clé dans ce domaine. Les limites ne sont toutefois pas toujours très claires à partir de quel moment débute la souffrance animale et comment se comporter correctement comme vétérinaire dans les cas problématiques? Les situations conflictuelles ne sont pas rares au quotidien, car les vétérinaires doivent tenir compte des exigences de leur clientèle, de celles de la société ou encore de celles posées à la rentabilité. La collaboration entre les services officiels et la pratique est essentielle, si l'on veut trouver des solutions sensées dans les cas de protection des animaux.

**L'échographie pour prévenir les pis trop pleins et douloureux**

En 2018, la SVS a posé des accents thématiques en matière de protection des animaux tant dans le secteur des animaux de rente que dans celui des animaux de compagnie. Elle s'est ainsi engagée en faveur d'un examen échographique de la mamelle des vaches laitières présentées aux expositions. La procédure permet la mise en évidence d'œdèmes et a pour but de prévenir les mamelles douloureuses, car trop pleines, à des fins d'exposition.

La SVS s'est aussi intensivement penchée sur la problématique de l'écornage des chèvres durant l'exercice écoulé. Du point de vue des vétérinaires, seule une interdiction peut, à long terme, constituer la bonne voie. La SVS estime très délicat le fait que les détenteurs puissent, moyennant une attestation de compétences correspondante, écorner eux-mêmes leurs cabris. Une étude publiée en 2018 a fait ressortir le fait qu'une grande partie des animaux écornés de la sorte présentait de fortes manifestations de douleurs.

**Chiens à nez plat excessif: pas compatibles avec le bien-être animal**

Avec l'appui de positions claires et de directives de la SVS dans les questions de protection des animaux, les vétérinaires souhaitent s'engager plus ardemment à l'avenir, par exemple contre les sélections causant des souffrances. C'est dans ce sens que la section spécialisée de la SVS pour la médecine des petits animaux (ASMPA) a lancé, au printemps 2018, une campagne contre le nez plat excessif chez le chien. La sélection de chiens qui, en raison de brachycéphalie extrême, ne peuvent presque plus respirer, n'est pas compatible avec le bien-être animal. La campagne veut davantage rendre attentif à la problématique des races à nez plat excessif comme le bouledogue français ou le carlin, qui font l'objet d'un engouement croissant en Suisse au cours des dernières années.

L'ASMPA s'est aussi intéressée aux chats, avec le lancement en automne 2018 de la campagne «Luna & Filou», également soutenue par la SVS. L'action veut sensibiliser les détenteurs de chats à une garde conforme aux besoins de l'espèce. Elle veut en outre montrer les avantages que peut comporter la castration. Étant donné que l'on trouve toujours de nombreux chats devenus sauvages en Suisse, parfois dans un très mauvais état sanitaire, le contrôle de la reproduction joue un rôle prédominant. C'est ici aussi un thème essentiel de la protection des animaux

**La protection des animaux au centre des préoccupations en 2018**

En 2018, différentes manifestations de la SVS tournaient autour de la protection des animaux. Dans le cadre des discussions de Habsbourg organisées en janvier, les vétérinaires de la pratique, des services officiels et de l'université se sont entretenus sur les défis à relever en matière de protection des animaux. Où les vétérinaires sont-ils impliqués, comment intervenir en présence de cas de protection des animaux, où sont les limites? Les résultats de ces discussions ont formé la base du podium des Journées suisses des vétérinaires, qui se sont tenues au mois d'avril à Bâle.

# Transport des médicaments vétérinaires (BPD): revenons-en à des prescriptions praticables!

**La SVS s'est investie en faveur d'un abandon de la nouvelle pratique en vigueur dans les transports à température contrôlée pour les médicaments vétérinaires. Fin 2018, aucune issue satisfaisante ne paraissait en vue.**

Depuis le 1er janvier 2018, des règles plus strictes prévalent en Suisse pour le transport des médicaments vétérinaires. Le renforcement des prescriptions découle d'une directive de l'UE reprise par la Suisse, qui règle la bonne pratique de distribution (BPD) pour les médicaments à usage humain. Cependant, contrairement à ce qui a cours dans l'UE, la Suisse applique cette disposition de façon pratiquement identique aux médicaments à usage vétérinaire. Certes, les vétérinaires veulent garantir des médicaments vétérinaires de qualité élevée de la commande à l'application. Ils réclament toutefois, comme c'est le cas dans l'UE, une solution adaptée à la branche vétérinaire.

Ce n'est que dans le cadre de la consultation relative à la révision totale de l'ordonnance sur les autorisations dans le domaine des médicaments que les vétérinaires ont pu prendre position et critiquer cette reprise de prescriptions insensée. Ils n'avaient pas été consultés en amont. Même les interventions des producteurs de médicaments vétérinaires auprès des autorités n'ont pas eu d'écho.

**Situation difficile dans les régions périphériques en particulier**

Se basant sur les nouvelles règles en vigueur, les entreprises envoient les médicaments à température contrôlée, et les paquets arrivent à toute heure de la journée par coursier. Cette nouvelle logistique renchérit les produits dans le pays. Cela va donc encore accroître la pression concurrentielle, en particulier dans les régions limitrophes, au détriment des cabinets vétérinaires suisses. Par ailleurs, les transports spéciaux vers les régions retirées sont discutables sur le plan écologique. Il n'existe enfin aucune justification objective expliquant ces prescriptions plus sévères en médecine vétérinaire.

Souhaitant également mettre l'accent sur la situation intenable dans le contexte des livraisons de médicaments dans les régions périphériques, la Société des vétérinaires grisons (GBT) a déposé une motion correspondante lors de l'assemblée des délégués de la SVS du mois de juin 2018. Ils demandent à retrouver un mode de distribution aussi praticable que possible.

**La motion Müller soutient les vétérinaires**

La SVS est notamment intervenue à l'échelon parlementaire. Le conseiller national Leo Müller (PDC, LU) a déposé une motion réclamant d'en revenir à des conditions praticables et de renoncer à des règles spéciales pour la Suisse. L'UE pour sa part est actuellement en train de remanier une directive relative à la bonne pratique de distribution des médicaments vétérinaires. Aux termes de la motion Müller, il serait plus judicieux d'attendre jusqu'à ce que l'UE dispose d'une réglementation uniforme.

La réponse donnée fin novembre 2018 par le Conseil fédéral nous laisse totalement sur notre faim, soulevant davantage de nouvelles questions que n'offrant de réponses. Dans l'état actuel des choses, il n'y aurait aucune nécessité de prendre des mesures et donc aucune raison d'adopter la motion, a-t-on pu lire. Celle-ci devrait être présentée aux Chambres en 2019.

Jusqu'à fin 2018, aucune solution satisfaisante n'était en vue pour la SVS. Celle-ci a donc également initié des entretiens sur ce thème avec Swissmedic et avec l'Office fédéral de la santé publique.

# Une vallée bovine sans vétérinaire

**En Suisse, la pénurie de couverture des soins vétérinaires dans le secteur rural touche principalement les régions de montagne et les zones limitrophes. C'est ce qui ressort d'une étude clôturée l'année dernière. Une situation de crise dans le canton des Grisons a renforcé la question de l'offre en soins vétérinaires dans tout le pays.**

Fin 2017, la section régionale grisonne (GBT) de la SVS informait que le canton se retrouvait face à un problème tout bonnement insoluble: une vétérinaire de Safiental avait communiqué qu'elle abandonnerait son cabinet pour animaux de rente au printemps 2018. La région qu'elle couvrait, où l'on compte beaucoup de bovins, constituait un défi particulier: isolée géographiquement, elle ne pouvait pas simplement être prise en charge par un autre cabinet.

Très engagés, les vétérinaires grisons ont trouvé une solution transitoire avec les cabinets des environs, la SVS, le vétérinaire cantonal et l'agriculture: elle prévoyait que chacun des cabinets environnants prenne en charge un jour par semaine le suivi de Safiental. De manière inespérée, le réseau de prise en charge prévu n'a jamais dû être testé: une jeune vétérinaire souhaitait ouvrir un cabinet dans la région. Par ailleurs, les activités officielles qui lui étaient attribuées lui assuraient un revenu de base.

**Étude sur la situation de l'offre**

L'exemple de Safiental soulève l'apparition de situations problématiques dans la couverture des soins en médecine rurale en Suisse. En 2016, la SVS décidait, en collaboration avec des partenaires, de clarifier l'urgence de la situation. En effet, les détenteurs de cabinets de la SVS faisaient savoir depuis longtemps déjà qu'il devenait difficile de trouver de nouveaux employés ou un repreneur dans le secteur des animaux de rente. Un organisme porteur, constitué de la SVS, de la faculté Vetsuisse, de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, de l'Association suisse des vétérinaires cantonaux ainsi que de l'Union suisse des paysans, a chargé le Veterinary Public Health Institute de réaliser une étude, qui a été conduite durant l'automne 2017.

Pour assurer la couverture des soins en médecine vétérinaire rurale dans les régions limitrophes à l'avenir, la SVS souhaite notamment rechercher des solutions sur mesure avec des régions pilotes. (Image: Michèle Hürlimann)

**Trop peu de postulations aux postes à repourvoir**
L'étude sur la situation de l'offre dans la médecine vétérinaire pour animaux de rente en Suisse a pu compter sur la participation de 825 agriculteurs et 171 vétérinaires. Parmi ces derniers, 80% ont indiqué que la couverture était suffisante dans leur région, voire qu'ils seraient même disposés à prendre en charge davantage d'exploitations. Cela concernait pour l'essentiel les cabinets du Plateau. Par contre, 20% indiquaient une couverture insuffisante, principalement dans les régions limitrophes ou faibles en infrastructures comme le Jura, le Tessin, les Grisons ou Uri. Dans l'étude, la majorité des vétérinaires affirmait en outre recevoir trop peu de postulations qualifiées pour les postes à repourvoir. La situation se présenterait certainement encore plus mal s'il n'y avait pas un nombre si élevé d'autorisations accordées à des vétérinaires formés à l'étranger.

**Mesures régionales et nationales**
En automne 2018, se basant sur l'étude, le comité de projet formulait des mesures. Pour lui, le problème de la pénurie de couverture effective doit être résolu dans les régions concernées. Par ailleurs, la SVS veut analyser la situation correspondante dans des régions pilotes et tenter, en collaboration avec les sections régionales, les cabinets, les services vétérinaires et les associations paysannes, de trouver des solutions sur mesure.

À l'échelle nationale, la SVS réclame davantage de places d'études afin de prévenir tout problème en cas de recul de l'immigration et d'atténuer l'effet de l'augmentation du temps partiel chez les vétérinaires actifs. En outre, une modification du processus de sélection pour les études a été proposée. Le dialogue avec les protagonistes et la présence médiatique du sujet ont contribué au fait que quelques postes d'études supplémentaires ont déjà été créés à Berne comme à Zurich pour l'année d'études 2019.

**Ma région manque de vétérinaires en pratique rurale**

- 137 Je ne suis pas du tout/ pas vraiment d'accord
- 22 L'affirmation est assez juste
- 7 Je suis totalement d'accord

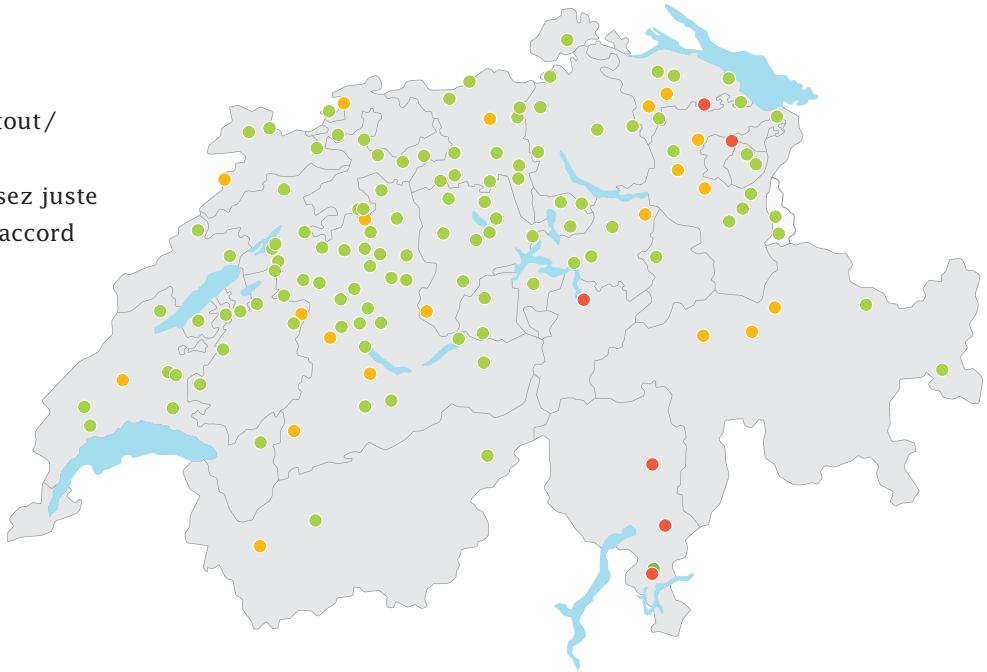

Les vétérinaires des régions de montagne et des régions limitrophes sont les premiers à formuler une évaluation critique de la situation de la couverture des soins. (Graphique tiré de l'étude sur la situation de l'offre dans la médecine vétérinaire pour animaux de rente en Suisse, N. Hool, G. Schüpbach-Regula, B. Thomann, SAT/ASMV 1/2019)

# La banque de données sur les antibiotiques toussotait encore

**La phase pilote menée l'année dernière a constitué une étape importante pour la banque de données sur les antibiotiques. Elle a permis de constater que le programme avait encore ses faiblesses.**

En septembre 2018, la banque de données sur les antibiotiques était de nouveau sur toutes les lèvres. Que s'était-il passé? L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) avait, en juillet, lancé la phase pilote du système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire (SI ABV). Suite à cela, les cabinets vétérinaires ont tenté d'installer la version test sur leurs ordinateurs. Beaucoup n'ont pas réussi et ont jeté l'éponge. L'absence de possibilité d'avoir un contact téléphonique direct en a découragé plus d'un. La SVS a donc contacté l'OSAV, réclamant la mise en place d'une hotline. Au 1er novembre, celle-ci était disponible.

**Ordonnances pour les thérapies orales de groupes via l'interface du SI ABV**

Fin octobre, le Conseil fédéral adoptait l'ordonnance SI ABV. Les exigences de la SVS convenues avec l'OSAV dans le cadre des négociations en 2017 y ont été reprises. Depuis le 1er janvier 2019, les vétérinaires sont tenus d'établir les ordonnances pour les thérapies orales de groupes via l'interface du SI ABV. La SVS escompte ici plus d'avantages que d'inconvénients pour les praticiens, grâce aux fonctions de copie et aux possibilités d'envoi sous forme de PDF aux agriculteurs et aux moulins.

Il n'en va pas de même pour les thérapies individuelles, qui devront pour leur part être introduites à partir du 1er octobre 2019. Cela aura son coût pour les praticiens, en termes tant de travail que de finances. Du point de vue de la SVS et de ses sections spécialisées, il doit être possible d'envoyer les données avec un minimum de travail supplémentaire directement depuis le système de logiciel du cabinet à la Confédération. Le système doit fonctionner sans heurt à temps, pour que les fabricants de logiciels puissent prévoir les interfaces nécessaires. Autrement, la SVS demandera un report du délai.

**Les vétérinaires réclament le même engagement de la part de la médecine humaine**

La SVS pose une exigence supplémentaire: l'introduction d'un système équivalent en médecine humaine. La Conférence des présidents a adopté, en novembre 2018, une motion correspondante des vétérinaires de Suisse centrale (GZST). Pour le corps vétérinaire, il est incompréhensible que l'approche One-Health ne soit pas applicable dans la même mesure pour l'ensemble de la médecine, dans le cadre de la Stratégie nationale antibiorésistance (StAR).

**Bien informé sur le SI ABV**

La SVS a travaillé d'arrache-pied en 2018 pour que ses membres soient informés de manière optimale sur le SI ABV: à la faveur de newsletters et d'articles dans les ASMV, par le biais de visites d'assemblées de sections, d'informations dans le cadre des Conférences des présidents ou encore d'exposés lors des Journées suisses des vétérinaires. L'objectif était d'avoir le plus possible de vétérinaires qui s'enregistrent dans le système durant la phase pilote déjà afin de reconnaître les problèmes le plus tôt possible.

EUTHANASIE
KATHETERSET
SPRITZEN, NADE
INJEKTABILE
VERBANDSMATERIAL
PUTZE

# Formation postgrade pour tous les champs professionnels vétérinaires

**La palette de formations proposée par la SVS et ses sections offre de vastes possibilités de développement pour les vétérinaires. L'an dernier, 293 manifestations étaient au programme.**

Les titres de formation postgrade des sections spécialisées sont un élément important du paysage de formation de la SVS. Les titres spécialisés FVH ou CC attestent de compétences spécifiques approfondies. Outre les titres de formation postgrade, les sections offrent, avec leurs séminaires, manifestations en soirée ou journées de cours, une large sélection de formations postgrades sur des thèmes vétérinaires spécifiques. En complément, la SVS couvre, avec son portfolio de cours, les thèmes transverses comme la conduite de personnel, le droit ou la sécurité du travail, qui offrent un intérêt pour les vétérinaires de tous les champs professionnels.

**La gestion et la maîtrise de soi comme thèmes centraux des cours SVS**

La SVS constate un intérêt croissant des vétérinaires pour les thèmes de l'économie d'entreprise. Elle a ainsi développé son offre de cours en conséquence durant l'année 2018. Outre le cursus «Paré pour la gestion d'entreprise», la SVS a également proposé des cours d'une journée traitant de thèmes de la conduite de personnel. Le programme a été complété par des cours sur des thèmes centraux, lors desquels les participants pouvaient acquérir des connaissances de base dans le cadre d'un cours interactif en soirée. L'objectif premier est de pouvoir soutenir les vétérinaires de telle sorte à ce qu'ils puissent gérer leur activité professionnelle avec encore plus de succès et de manière encore plus ciblée.

## 293 manifestations de formation

Toutes manifestations confondues, les sections spécialisées, quelques sections régionales et la SVS ont reconnu 293 formations en 2018 et ont octroyé les points de formation correspondants. Les manifestations ont été proposées par différentes organisations et institutions dont, outre les sections, notamment la faculté Vetsuisse ou des prestataires issus de l'économie privée. Près de la moitié des manifestations s'adressait aux vétérinaires pour petits animaux. Mais des sections plus petites fournissent aussi une contribution qualitativement élevée à la formation postgrade et à la formation continue. La SVS a soutenu les manifestations de formation des sections avec un montant de CHF 30 000 en 2018.

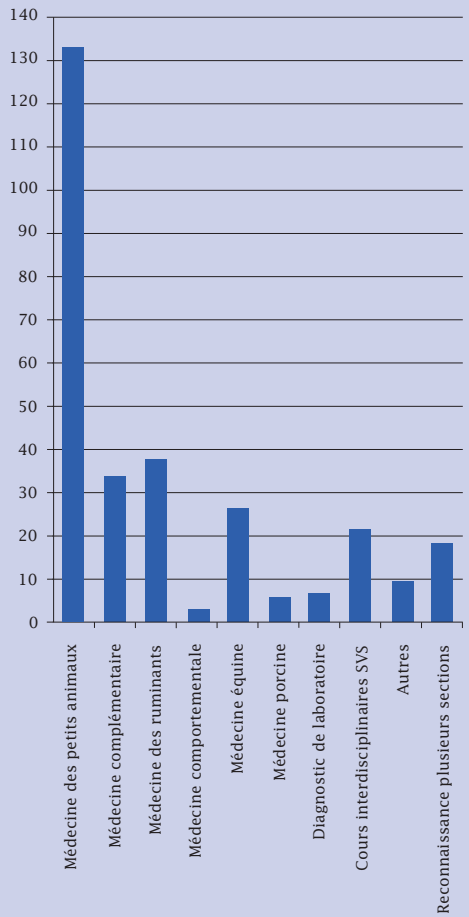

Les cours «Management for Vets», un produit commun de l'OGV, de Virbac et de la SVS, restent une valeur sûre dans le paysage de formation. En 2018, les cours étaient bien fréquentés.

La SVS a aussi intégré la thématique de la maîtrise de soi dans son portfolio de cours. Avec le cours sur une journée «Mon état des lieux professionnel» en allemand et en français, la SVS a ainsi pu proposer une offre totalement nouvelle en 2018.

**Intérêt jusqu'à l'étranger pour le cours de rattrapage**

Le module «Wiedereinstieg in die Kleintiermedizin» (cours pour les personnes souhaitant revenir à la profession), constitué de 21 modules d'une journée, voit une demande soutenue. En 2018, le cours a été organisé en parallèle à Zurich et à Berne. La participation de quelques personnes venues de l'étranger montre que cette offre affiche apparemment de l'intérêt au-delà les frontières. La SVS fournit ainsi une contribution essentielle permettant aux vétérinaires de se réorienter ou de se maintenir dans la profession après une interruption.

Avec le cours pour les personnes souhaitant revenir à la profession, la SVS fournit une contribution essentielle pour soutenir les vétérinaires lors d'une réorientation.

**Titres SVS acquis en 2018**

- Treize vétérinaires ont acquis un titre de vétérinaire spécialisé (FVH) en 2018: 3 FVH en médecine des ruminants (ASSR), 3 FVH en laboratoire et médecine fondamentale (ASVLD) et 7 FVH en médecine des petits animaux (ASMPA).

- Par ailleurs, 29 certificats de capacité (CC) SVS ont été octroyés: 22 CC de dentisterie équine (ASME) et 7 CC d'acupuncture (camvet.ch).

- On a aussi établi 62 certificats d'aptitude (CA) durant l'année: 9 CA d'examen préventif de la luxation patellaire (ASMPA), 20 CA d'identification des chevaux – passeport pour chevaux (ASME), 15 CA ITB ZoE PLUS porc (ASMP), 18 CA de radioprotection SVS.

- Six nouveaux établissements de formation (3 FVH ASSR, 1 FVH ASMP, 2 CC camvet.ch) de même que 12 nouveaux formateurs (FVH ASSR, ASVLD et ASMP) ont en outre été admis.

- L'Association suisse de médecine de la faune et des animaux exotiques (ASMFAE) propose désormais, depuis l'an dernier, le titre de formation postgrade **«Certificat de capacité (CC) médecine des petits mammifères»**.
  La première volée de cette formation postgrade structurée est prévue pour l'été 2019.

# Révision totale du plan de formation AMV: une année au programme intensif

**Le nouveau plan de formation des assistantes et assistants en médecine vétérinaire (AMV) est en bonne voie. Les futurs apprentis pourront, en sus de la formation de base étendue, choisir un approfondissement en petits animaux, animaux de rente ou chevaux.**

Dans le nouveau plan de formation AMV, l'importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture est décrite comme suit: «Les assistants en médecine vétérinaire CFC jouent un rôle important dans la préservation et la promotion de la santé et du bien-être des animaux. Ils contribuent également au bon déroulement et à l'efficacité des interventions vétérinaires. Leur assistance permet de réduire la durée des traitements et d'optimiser la qualité des activités vétérinaires.»

Cela met en évidence les exigences et la diversité de la profession d'AMV, de même que la flexibilité requise dans le cadre de l'exercice de la profession. En 2018, le groupe de travail afférent, constitué de spécialistes et de représentants des enseignants, a travaillé d'arrache-pied au nouveau plan de formation. Adapter le concept de formation, pour l'axer sur les compétences et les domaines opérationnels, aura donné du fil à retordre dans un calendrier de projet serré. La demande de ticket a cependant pu être posée dans les temps et a été admise par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Un exercice réussi, grâce à la collaboration constructive entre la direction du projet, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (DP&Q) ainsi que l'Organisation du monde du travail (OrTra) et le groupe de travail.

**Propositions précieuses issues de la consultation interne**

La consultation interne, menée durant l'été avec différents groupes d'intérêts, a fourni à la Commission DP&Q de précieuses propositions d'amélioration sur différents thèmes. En faisaient partie notamment le nombre de journées pour les cours interentreprises (CInt), la prise en compte des besoins spécifiques des cabinets équins et, de la part de la Conférence suisse des offices de formation professionnelle CSFP, le vœu d'obtenir une solution sans fixation d'un accent dès le début de la formation. Dans l'ordonnance sur la formation professionnelle et dans le plan de formation, les accents ont été remplacés par des travaux spécifiques à l'entreprise, et les journées de CInt ont été fixées à 30. Avec le nouveau plan de formation, les futurs apprentis AMV pourront, en sus de la formation de base étendue, choisir un accent en petits animaux, animaux de rente ou chevaux. Les cours interentreprises, organisés par les différentes commissions CInt, complètent la formation et sont menés dans les centres CInt désignés.

La diversité des cabinets vétérinaires suisses requiert une formation flexible, qui prenne en compte la grande diversité des thèmes. Le nouveau profil de qualification de l'AMV (classé au niveau 4 dans le cadre national des certifications du SEFRI) devra à l'avenir faciliter l'engagement en tant qu'AMV qualifiées et créer suffisamment de possibilités de formation continue et de perfectionnements.

**Adoption et mise en œuvre**

La consultation externe du SEFRI se déroulera au cours du premier semestre 2019 et permettra de clarifier les derniers points en suspens. Parallèlement, les groupes de travail lanceront l'élaboration des documents de mise en œuvre, des dispositions d'exécution et des règlements afférents. On prévoit une entrée en vigueur de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation au 1er janvier 2020. Le premier cursus selon le nouveau plan de formation devrait ainsi débuter en août 2020.

# «Benchmark»: comparer pour mieux piloter

**L'an dernier, la SVS a lancé un projet qui devrait permettre d'obtenir davantage de chiffres de référence de la branche. Ceux-ci devraient à leur tour aider les cabinets à mieux évaluer leur rentabilité.**

Gérer un cabinet vétérinaire avec succès en tant que PME requiert des instruments de pilotage tels que la gestion des processus. Les calculs d'exploitation permettent de vérifier si un cabinet travaille de manière rentable. À titre de grandeurs de base, on se sert d'une part des recettes et d'autre part des coûts fixes et des coûts variables. Des chiffres d'affaires élevés ne servent à rien, si l'on ne travaille pas en couvrant ses frais. Les entrepreneurs doivent savoir précisément avec quels produits ou quelles prestations ils réalisent un bénéfice et avec lesquels ils inscrivent des chiffres rouges. À titre d'aide à l'interprétation, nous proposons des chiffres de référence, comme le chiffre d'affaires par collaborateur ou les kilomètres en voiture par visite. Par la mise en parallèle de ses propres chiffres de comptabilité avec les valeurs de référence (benchmarks) d'autres cabinets de structure semblable, le benchmarking fournit des indications sur les forces et les faiblesses de son propre travail entrepreneurial.

**Première enquête en 2019**

À la demande de nombreuses personnes issues de la pratique, la Conférence des présidents SVS a lancé le projet «Benchmark» en 2018. Le Centre de recherches conjoncturelles KOF de l'EPFZ a été choisi à titre de partenaire, car il réalise déjà depuis plusieurs années des enquêtes auprès des pharmacies et a ainsi acquis un important savoir tant en termes de méthodologie que de contenus. Durant le premier semestre 2019, on va tout d'abord inviter tous les cabinets traitant des animaux de rente (chevaux compris) à participer à une enquête en ligne.

Du point de vue de la SVS, les chiffres de référence de la branche sont importants pour «se connaître soi-même». En effet, agir dans l'intérêt des entreprises de ses membres requiert de savoir ce qu'il s'y passe. Les connaissances en matière de rentabilité servent de base au travail politique et contribuent à développer le soutien apporté par la SVS à ses membres.

**La SVS donne un coup de pouce pour se mettre à son compte**

Les membres de la SVS peuvent bénéficier, lors de l'ouverture d'un cabinet, d'un prêt à hauteur de CHF 50 000.– au maximum de l'OGV pour l'achat de médicaments. Le montant peut ensuite être amorti sur une durée de cinq ans. La SVS prend en charge les intérêts durant la première année. En 2018, cette année de crédit a facilité le départ dans la vie d'indépendant à 19 vétérinaires.

**Le groupe de travail Économie entame ses travaux**

La SVS peut désormais compter sur un groupe de travail Économie. Ses travaux servent à la formation d'opinion et à l'échange d'informations entre la SVS et les sections sur les thèmes économiques. Le groupe de travail veut propager les connaissances en économie d'entreprise. L'expérience de ses membres de même que leur environnement professionnel garantissent à la SVS de toujours être informée directement des problèmes, enjeux et opportunités actuels. La SVS peut à son tour informer des affaires en cours via le groupe de travail et sonder à temps la manière de réagir face à une évolution économique. Par ailleurs, le groupe de travail peut montrer de manière proactive quelles sont les tendances et lancer des projets. Les membres du groupe de travail couvrent une large palette de membres de la SVS.

# Les vétérinaires dans les médias: quelques chiffres

**Monitoring des médias de la SVS**

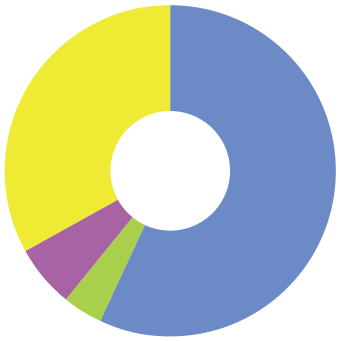

- 57% médias imprimés
- 6% radio
- 33% en ligne
- 4% TV

Répartition par canal: nombre d'articles médias imprimés, en ligne, radio, TV

Plusieurs médias se sont fait l'écho du communiqué de presse de la SVS envoyé en mai, critiquant les prescriptions en vigueur concernant le transport des médicaments vétérinaires. Claudia Graubner, membre du comité de la SVS, s'est exprimée devant les caméras de la télévision suisse italienne RSI et de la télévision suisse alémanique SRF.

**Demandes des médias au secrétariat de la SVS**

L'année dernière, le secrétariat de la SVS a reçu 68 demandes de médias. Les thèmes les plus demandés étaient les suivants:

- L'initiative des vaches à cornes
- La situation de l'approvisionnement en médecine des animaux de rente
- Les maladies et la garde des animaux domestiques

Communiqués de presse SVS: www.gstsvs.ch/medias

Un temps fort des débats sur l'initiative des vaches à cornes: la présence d'Urs Iselin (à droite) à titre de représentant du corps vétérinaire dans l'émission «Arena», de la télévision suisse alémanique SRF. (Image: © SRF)

**Mots-clés les plus souvent retrouvés dans les articles**

En 2018, les comptes rendus médiatiques traitant de la médecine vétérinaire ont été notamment marqués par les mots-clés relatifs à l'initiative sur les vaches à cornes. Parmi les mots-clés fréquemment retrouvés, il y avait aussi «chats» et «chiens», par exemple dans le cadre des deux campagnes, l'une sur le nez plat excessif chez le chien, l'autre sur le bien-être des chats. Comparé aux années précédentes, le thème des résistances aux antibiotiques a cependant eu un écho plus réduit.

# La politique professionnelle dans le cadre des 6es Journées suisses des vétérinaires

**Lors des 6es journées suisses des vétérinaires, qui se sont déroulées du 25 au 27 avril 2018 à Bâle, la SVS a complété le programme avec des thèmes d'actualité en matière de politique professionnelle.**

Le corps vétérinaire évolue à vue d'œil: féminisation, travail à temps partiel et cabinets communautaires n'en sont que quelques mots-clés. Lors des 6es Journées suisses des vétérinaires, on a thématisé l'évolution structurelle dans le paysage des cabinets pour petits animaux avec différents acteurs de la branche.

La banque de données sur les antibiotiques en médecine vétérinaire, en préparation, était un autre thème important du jour. Une thématique qui va d'ailleurs continuer à occuper la SVS en 2019, raison pour laquelle elle sera à nouveau reprise lors des 7es Journées suisses des vétérinaires qui se tiendront à Fribourg.

Le podium était quant à lui consacré aux défis rencontrés par les vétérinaires dans la thématique de la protection des animaux. Deux choses sont ressorties comme importantes: d'une part, le besoin de directives claires et d'un soutien de l'association, d'autre part, l'appel à tous les vétérinaires de faire preuve de courage civique et de s'engager en faveur du bien-être animal.

www.journeesveterinaires.ch

# Sections

## Sections régionales

**Société des Vétérinaires Argoviens**
Président: Peter Sandmeier
www.aargauertieraerzte.ch

**Société des Vétérinaires Bernois**
Président: Roland Lanz
www.vbt.ch

**Société Vétérinaire Regio Basiliensis**
Présidente: Fabienne Burach
www.vets-basel.ch

**Société des Vétérinaires Fribourgeois**
Président: Fabien-Jacques Loup

**Société Genevoise des Vétérinaires**
Présidente: Doris Patricia Hugi
www.veterinaires-geneve.ch

**Société des Vétérinaires des Grisons**
Président: Urs Iselin

**Société des Vétérinaires Jurassiens**
Président: Pierre Bonnemain

**Société des Vétérinaires de Suisse centrale**
Président: Stefan Birrer-Conzelmann
www.gzst.ch

**Société Neuchâteloise des Vétérinaires**
Présidente: Natacha Bourquin-Feusier
www.vetoneuch.ch

**Société des Vétérinaires des Cantons SG/AI/AR**
Président: Urs Leisi

**Société des Vétérinaires Soleurois**
Président: Thomas Schneiter

**Ordine dei Veterinari del Canton Ticino**
Président: Luca Galeandro
www.veterinariticino.ch

**Société des Vétérinaires Thurgoviens**
Présidente: Lisa Goldinger
www.thurgauer-tierärzte.ch

**Société Vaudoise des Vétérinaires**
Président: Jean-Marie Surer
www.veterinaires-vaudois.ch

**Société des Vétérinaires Valaisans**
Président: Yves Charlot

**Société des Vétérinaires Zurichois**
Président: Christian Suter
www.gzt.ch

## Sections spécialisées

**camvet.ch – Association Vétérinaire Suisse pour les Médecines Alternatives et Complémentaires**
Présidente: Susanne Stocker
www.camvet.ch

**Association Suisse de la Médecine Aviaire**
Président: Franz Renggli

**Association Suisse pour l'Histoire de la Médecine Vétérinaire**
Président: Stephan Häsler
www.svgvm.ch

**Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux**
Présidente: Claudia Nett-Mettler
www.svk-asmpa.ch

**Association Suisse des Vétérinaires de Laboratoire de Diagnostic**
Présidente: Regina Hofmann-Lehmann
www.svvld.ch

**Association Suisse pour la Médecine Équine**
Présidente:
Päivi de Jesus Maia-Nussbaumer
www.svpm-asme.ch

**Association suisse pour la Médecine Porcine**
Présidente: Judith Peter-Egli
www.svsm.ch

**Association Suisse de Pathologie Animale**
Co-présidence: Nicole Borel et Monika Hilbe

**Association Vétérinaire Suisse pour la Protection des Animaux**
Président: Dolf Burki
www.stvt.ch

**Association Vétérinaire Suisse pour la Médecine Comportementale**
Présidente: Anneli Muser Leyvraz
www.stvv.ch

**Association Suisse pour la Santé des Ruminants**
Président: Andreas Raemy
www.svwassr.ch

**Association Suisse de Médecine de la Faune et des Animaux Exotiques**
Président: Simon Rüegg

## Autres sections

**Vétérinaires Suisses Salariés**
Présidente: Julia Traversari
www.assistenztierarzt.ch

**Association Suisse des Vétérinaires Employeurs**
Président: Hanspeter Weber
www.svat-asve.ch

**VFT: une charte pour une utilisation judicieuse des antibiotiques**
Par l'intermédiaire de son président, Fabien Loup, la Société des Vétérinaires Fribourgeois (VFT) a signé une charte avec le vétérinaire cantonal, Grégoire Seitert, lors de son assemblée annuelle en mai à Gruyères. Les membres de la société s'engagent pour une utilisation judicieuse des antibiotiques dans le cadre de la médecine curative des animaux de rente et de la médecine de troupeaux. Pour la première fois, une telle charte est signée en Suisse. Elle est la preuve d'un engagement des vétérinaires fribourgeois désireux de lutter contre les résistances aux antibiotiques. Cet engagement s'inscrit parfaitement dans la stratégie antibiorésistance StAR de la Confédération. Pour les vétérinaires et les producteurs, cette charte a des conséquences sur l'utilisation des antibiotiques, indispensables dans certaines situations, dans le but de préserver la santé des animaux. Une prise de conscience dans sens-là a déjà été faite par le biais du projet ReLait, débuté en novembre 2017, avec des producteurs qui se sont engagés dans un partenariat avec la Faculté Vetsuisse de Berne, des agronomes et des vétérinaires praticiens.

**Section régionale SG / AR / AI: présence des vétérinaires à l'Olma couronnée de succès**
Le 7 juin 2018, la Société des vétérinaires des cantons Saint-Gall, Appenzell Rhodes-Extérieures et Rhodes-Intérieures tenait sa 175e assemblée générale au Seerestaurant de Rorschach SG, avec des débats mémorables sur l'indépendance d'une section régionale et sur des nouveaux statuts.

Olma de St-Gall: les vétérinaires offrent un aperçu de leur vie professionnelle

Le contact direct avec l'animal lors de l'auscultation est une partie importante de la «Consultation chez le vétérinaire en médecine rurale», qui était proposée pour la neuvième fois déjà, du 11 au 21 octobre 2018 dans le cadre de l'Olma de St-Gall. Les cinq brefs exposés journaliers ont une fois de plus attiré un public important. Des jeunes consœurs ou encore des confrères praticiens ou retraités montraient aux nombreux visiteurs la consultation sur l'animal présent et donnaient ainsi un aperçu de la vie professionnelle. La «caisse à toucher» permettait enfin de tester son sens du toucher. Les réactions positives du public montraient que l'étincelle jaillit et que la profession de vétérinaire est perçue activement dans la population.

**ASMPA: campagne contre la brachycéphalie et cours de perfectionnement pour les AMV**

L'Association suisse pour la médecine des petits animaux (ASMPA) a sensibilisé le public aux problèmes des races brachycéphales par des stands dans les salons «HUND» de Winterthour et «Les Automnales» de Genève. L'ASMPA a aussi créé un instrument digital – la banque de données sanitaire PHD – afin de transmettre les certificats Pat Lux ainsi que HD et ED de manière sûre et efficace. Un service de transmission de même que la possibilité de relever des données sanitaires supplémentaires devraient être mis à disposition des vétérinaires en 2019.

Affiche de la campagne contre le nez plat excessif: www.svk-asmpa.ch/chiens-a-nez-plat

En automne, la rencontre ASMPA du Lavaux 2018 était dédiée à la médecine du sport.

L'ASMPA a aussi élaboré un règlement de perfectionnement pour les assistantes et les assistants en médecine vétérinaire (AMV), en collaboration avec la SVS et l'ASVE. Enfin, un premier cours de médecine dentaire a été lancé avec succès en 2018.

**ASVLD: contribution à l'assurance-qualité dans le diagnostic de médecine vétérinaire**

L'Université de Zurich a mené, avec le soutien de l'Association suisse des vétérinaires de laboratoire de diagnostic (ASVLD) et la SVS (fondation Fonds de secours SVS), une enquête sur la disponibilité, l'utilisation et la gestion de la qualité des appareils de laboratoire dans les cabinets vétérinaires. L'enquête a rencontré un vif intérêt, plus de 200 consœurs et confrères y ayant pris part. La publication réalisée dans le cadre de la thèse de Rebeka Zahnd est en préparation. On y a notamment collecté quelques expériences dans la réalisation de tests comparatifs (chimie clinique sur des appareils Point-of-Care). Ainsi, ce travail englobe deux autres champs d'action qui avaient été identifiés par l'assemblée générale de l'ASVLD en 2016: garantie de l'assurance-qualité et des prescriptions légales dans les laboratoires des cliniques et des cabinets vétérinaires et organisation de tests comparatifs.

**ASME: programme anniversaire lors des Journées suisses des vétérinaires**

L'Association suisse de médecine équine (ASME) fêtait ses 40 ans, lançant l'année avec une «Roundtable Pferdepraxis» bien fréquentée à Olten.

Pour les Journées suisses des vétérinaires, l'ASME avait concocté un programme spécial. Elle a notamment organisé l'assemblée générale de la FEEVA (Federation of European Equine Veterinary Association), laquelle traite toutes les questions relatives à la santé et au bien-être des chevaux dans toute l'Europe. Parallèlement à cette rencontre de la FEEVA, un programme d'avant-congrès se tenait à la Tierklinik Leimental de Biel-Benken, sur le thème des coliques. L'oratrice Valera Busoni (radiologiste, Université de Liège, Belgique) y a décrit la méthode «FLASH» (fast localised abdominal sonography of horses admitted for colic).

Lors de l'assemblée générale, Päivi de Jesus Maia-Nussbaumer a été élue à la présidence de l'association, prenant ainsi la succession de Daniel Meister. La journée fut clôturée en beauté à l'Elisabethenkirche de Bâle, avec une soirée gala inoubliable.

Soirée de gala dans l'Elisabethenkirche de Bâle pour célébrer le 40e anniversaire de l'ASME.

**ASPA: séminaire anniversaire «La pathologie au fil du temps»**

En 2018, l'Association suisse de pathologie animale (ASPA) soufflait 30 bougies. Durant cette année anniversaire, plusieurs interviews publiées dans les Archives suisses de médecine vétérinaire (ASMV) ont permis aux vétérinaires de se faire une idée du profil professionnel de la pathologie vétérinaire. Des pathologistes de l'université, de l'industrie ou des services cantonaux étaient alors sous les projecteurs.

En juin, l'ASPA organisait un séminaire anniversaire de deux jours sur le thème «La pathologie au fil du temps», sous le soleil du Tessin. La manifestation, à laquelle étaient invités tous les membres de l'ASPA ainsi que les vétérinaires intéressés par la pathologie, s'est déroulée sur l'historique Monte Verità, près d'Ascona TI.

La pathologie est aujourd'hui, comme par le passé, une spécialisation complexe. En de nombreux points, comme dans le diagnostic des épizooties ou des tumeurs, elle est très importante et actuelle, lorsque l'on prend en compte la propagation de maladies anciennes, nouvelles ou hautement infectieuses.

Les pathologistes se sont rencontrés sur le Monte Verità, au Tessin, pour un séminaire anniversaire.

**AVSPA: large engagement en faveur des thèmes de la protection des animaux**

L'Association Vétérinaire Suisse pour la Protection des Animaux (AVSPA) a été très active en 2018 dans différents domaines relevant de la protection des animaux: accompagnement en fin de vie chez les animaux de compagnie, mamelles trop pleines dans les expositions de bétail laitier, élevage causant des souffrances chez les chiens (campagne contre le nez plat excessif), importations de chiens et castration des chats errants (campagne «Luna & Filou»). Par ailleurs, des représentants de l'AVSPA ont pris part à des expositions canines, des séminaires spécialisés, des séances interdisciplinaires et des manifestations de la SVS qu'ils ont complétés de leurs exposés. Enfin, l'association s'est intéressée aux répercussions des rayonnements non ionisants (RNI) sur les animaux et au travail de lobbying auprès des parlementaires. Les papiers de position de la SVS sur l'échographie mammaire et la castration des chats ont été élaborés avec le concours de l'AVSPA.

**STVV: communication non verbale et manipulation non stressante**

L'Association vétérinaire suisse pour la médecine comportementale (STVV) s'est concentrée, en 2018, sur la planification et l'organisation de son prochain cursus de formation, qui débutera en août 2019. Les personnes intéressées trouvent les informations nécessaires sur le site www.stvv.ch. Un séminaire sur la communication non verbale, réalisé avec la participation de spécialistes venus de différentes disciplines, a rencontré un vif écho.

Les membres de la STVV ont en outre rédigé des papiers de position sur la manipulation non stressante des chiens et des chats dans le cabinet. On peut les trouver sur www.stvv.ch. En 2019, la STVV veut prendre en compte le vif intérêt que l'on porte à une manipulation non stressante, le «fear-free handling» des patients. En juin, on prévoit un séminaire pour les vétérinaires avec Gary Landsberg des USA, lequel est fortement impliqué dans la certification de cette désignation. Un séminaire correspondant est aussi prévu pour les AMV.

**ASMFAE: la prophylaxie fait la différence**

Aussi bien les exposés présentés dans le cadre des Journées suisses des vétérinaires que la manifestation de formation postgrade de l'Association suisse de médecine de la faune et des animaux exotiques (ASMFAE) étaient axés sur les besoins diététiques et biologiques des animaux de compagnie. La mise en œuvre, sous la forme d'une garde et d'une alimentation modernes, en faisait aussi partie. Ce thème important sera repris lors des Journées suisses des vétérinaires 2019. En outre, l'ASMFAE s'alliera avec l'ASMPA pour offrir un programme complet traitant des patients exotiques.

Lors de l'assemblée générale 2018, les membres de l'ASMFAE ont adopté le règlement menant à l'obtention du certificat de capacité (CC) «médecine des petits mammifères SVS». La formation postgrade est organisée dans le cadre de dix modules d'une journée chacun, proposés dès le début de l'été 2019. Isabelle Zulauf, Annette Liesegang et Fabia Wyss ont par ailleurs été élues à l'unanimité dans la commission spécifique.

# Comité et organes

## Comité

**Olivier Glardon**
Président

**Blaise Voumard**
Vice-président

**Corinne Bähler**
**Claudia Graubner**
**Jean-Gabriel Mottier**
**Maja Rütten**
**Reto Wyss**

*Membres avec voix consultative:*
**Roger Stephan**
Doyen de la Faculté Vetsuisse

**Hans Wyss**
Directeur de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

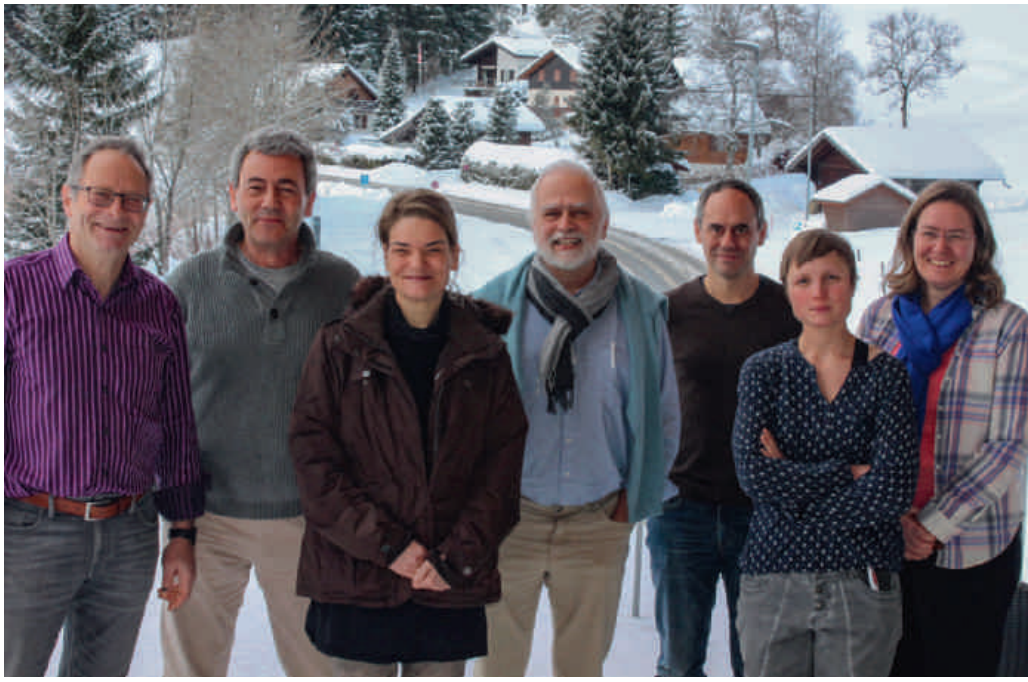

Le comité de la SVS lors de sa retraite 2019 à Schwarzsee FR:
Blaise Voumard (Vice-président), Jean-Gabriel Mottier, Corinne Bähler, Olivier Glardon (Président), Reto Wyss, Claudia Graubner, Maja Rütten.

## Conseil de l'Ordre

**Isidor Bürgi-Oechslin**
Président

**Albert Koller-Hautle**
Vice-président

**Daniel Damur**
**Jérôme Föllmi**
**Hans-Martin Sutter**

## Commission de gestion

**Hansjakob Leuenberger**
Président

**Theodor Dürig**
**Andreas Wyss**

## Médiateurs pour les plaintes de la clientèle

**Hanspeter Weber**
Suisse alémanique

**Philippe Dunant**
Suisse romande

## Archives Suisses de Médecine Vétérinaire

**Hanspeter Steinmetz**
Rédacteur scientifique

**Rico Thun**
Rédacteur d'honneur

# Organigramme et secrétariat

## Organigramme SVS

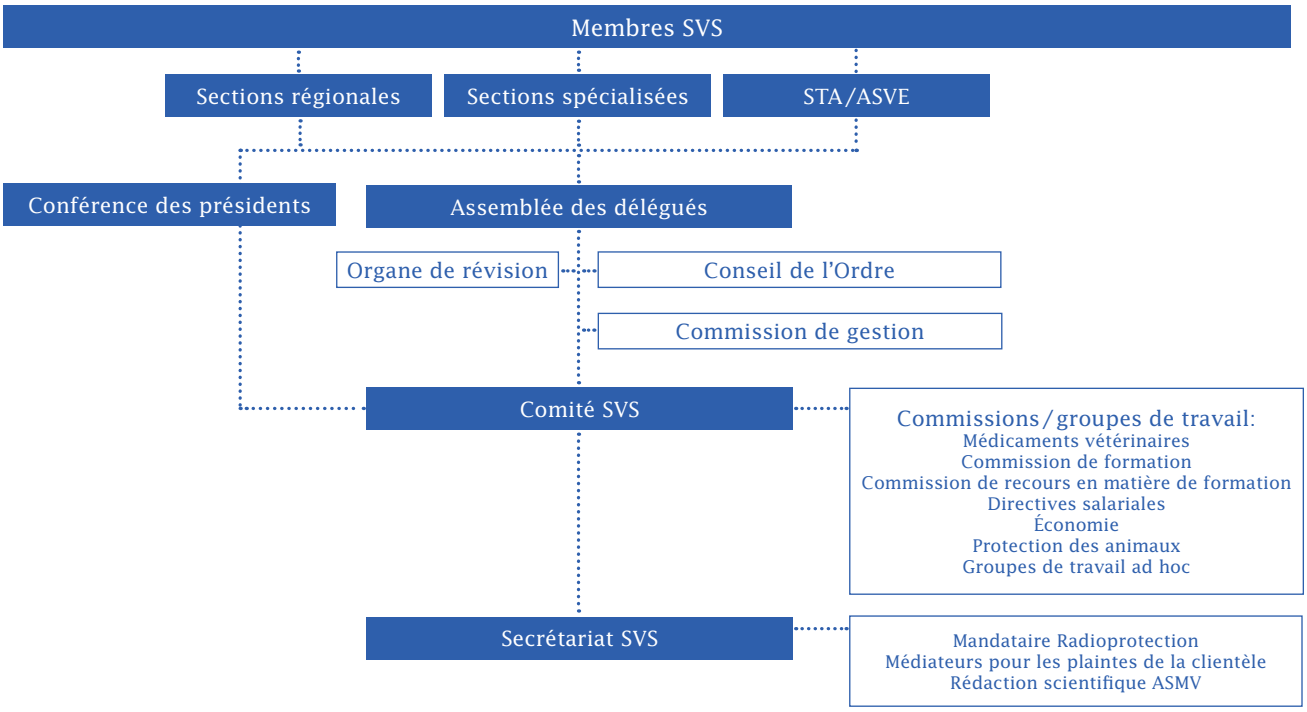


## Collaboratrices et collaborateurs du secrétariat

**Peter Glauser**
Directeur

**Claudia Herren**
Suivi administratif des commissions, AMV

**Claudia Cantieni**
Services membres & administration

**Gaëtan Hasdemir**
Service juridique

**Marianne Kaufmann**
Service juridique

**Carole Maertens**
Service juridique

**Patrizia Andina-Pfister**
Médicaments vétérinaires et Actes vétérinaires

**Angelina Riederer**
Formation et Actes vétérinaires

**Manuela Bittel**
Formation

**Björn Ittensohn**
Communication, rédaction ASMV

**Annik Steiner**
Communication, médias

**Nadja Pfaffhauser**
Marketing, congrès

**Christoph Peter**
Économie

**Nils Moser**
Apprenti employé de commerce

# Finances, comptes

## Bilan au 31.12.2018

| | 2018 | 2017 |
|---|---|---|
| **Actifs** | | |
| **Actif circulant** | | |
| Liquidités | 911 555 | 720 698 |
| Créances résultant de livraisons et de prestations | 585 178 | 450 243 |
| Autres créances à court terme | 8 044 | 4 311 |
| Comptes de régularisation actifs | 63 587 | 50 302 |
| **Total actif circulant** | **1 568 364** | **1 225 555** |
| **Actif immobilisé** | | |
| Immobilisations financières | 101 900 | 360 857 |
| Participations | 25 000 | 25 001 |
| Immobilisations corporelles | 41 700 | 59 200 |
| **Total actif immobilisé** | **168 600** | **445 058** |
| **Total des actifs** | **1 736 964** | **1 670 613** |
| **Passifs** | | |
| **Fonds étrangers à court terme** | | |
| Dettes résultant d'achats et de prestations de service | 184 462 | 125 715 |
| Autres dettes à court terme | 28 031 | 33 580 |
| Comptes de régularisation passifs | 213 789 | 141 834 |
| **Total des fonds étrangers** | **426 282** | **301 129** |
| **Fonds propres** | | |
| Capital de l'association | 1 082 172 | 1 077 517 |
| Fonds Entrée dans la profession | 220 527 | 287 311 |
| **Bénéfice de l'exercice** | **7 983** | **4 655** |
| **Total fonds propres** | **1 310 682** | **1 369 484** |
| **Total des passifs** | **1 736 964** | **1 670 613** |

*Les montants en centimes ont été arrondis.*

## Compte de résultat 2018

| | Facture 2018 | Facture 2017 |
|---|---|---|
| **Produit d'exploitation** | | |
| Cotisations des membres | 1 358 912 | 1 362 986 |
| Produit des prestations de services aux membres/sections | 99 499 | 86 566 |
| Produit des formations continues | 65 288 | 22 207 |
| Produit des congrès, manifestations | –7 822 | -8 617 |
| Produit des ventes matériels/imprimés | 23 935 | 24 670 |
| Produit des annonces | 187 548 | 185 346 |
| Commissions, dons, versements, sponsoring | 570 000 | 579 000 |
| Autres produits | 10 626 | 13 340 |
| **Total produit d'exploitation** | **2 307 986** | **2 265 498** |
| **Charges** | | |
| **Prestations de tiers/ charges de matériel directes** | **101 105** | **106 175** |
| **Charges de personnel** | **1 445 612** | **1 461 388** |
| **Autres charges d'exploitation** | **769 404** | **722 715** |
| Charges de locaux | 81 436 | 81 128 |
| Entretien, réparations, remplacements | 606 | 9 204 |
| Charges de leasing immobilisations corporelles mobilières | 6 284 | 8 835 |
| Assurances de choses, contributions, émoluments | 5 310 | 6 726 |
| Charges d'énergie et d'élimination des déchets | 2 164 | 5 050 |
| Charges d'administration et d'informatique | 525 335 | 478 633 |
| Publicité, sponsoring | 95 576 | 77 529 |
| Autres charges d'exploitation | 52 693 | 55 610 |
| **Résultat d'exploitation avant résultat financier, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA)** | **–8 134** | **-24 780** |
| Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé | 17 750 | 24 590 |
| **Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts (EBIT)** | **–25 884** | **-49 371** |
| Résultat financier | 18 133 | 61 905 |
| **Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)** | **–7 752** | **12 534** |
| Résultats extraordinaires, uniques ou imputables à une autre période comptable | 17 999 | 0 |
| **Bénéfice annuel ou perte annuelle avant impôts** | **10 247** | **12 534** |
| Impôts directs | 2 264 | 7 879 |
| **Bénéfice annuel** | **7 983** | **4 655** |

**L'exercice 2018 d'un point de vue financier**
Pour la SVS, l'année 2018 aura été une très bonne année au plan financier. Les prévisions du budget ont été dépassées, avec un plus de CHF 8000.–. On a en outre pu former des provisions supplémentaires pour le nouveau portail web de la SVS.

Les recettes en particulier ont été plus généreuses que budgétées. Les cours très bien fréquentés de la SVS ont largement contribué au bon résultat, avec des recettes exceptionnellement élevées. Par ailleurs, la production des ASMV s'est faite pour ainsi dire en couvrant les frais, grâce à une augmentation des recettes publicitaires. En outre, un fondement important de notre stabilité est la bonne coopération en place avec l'OGV SVS: celle-ci a en effet versé la coquette somme de CHF 570 000.– de provisions d'entreprise.

Les charges sont marquées par une situation stable en termes de personnel, tant au niveau du comité que du secrétariat. C'est là le facteur clé au niveau des comptes de la SVS. Enfin, des dépenses exceptionnelles ont été réalisées pour le nouveau plan de formation des AMV.

**Fondation de prévoyance des médecins et des vétérinaires PAT-LPP**
La performance sur la fortune investie est d'environ –3,2% en 2018, soit nettement inférieure aux +9,1% enregistrés un an plus tôt. En 2018, ni les actions ni les obligations n'ont autorisé de performance positive. Seuls les investissements directs dans l'immobilier, de même que les placements alternatifs, ont permis d'engranger des revenus. Une gestion cohérente des risques de même qu'un portfolio bien diversifié de la PAT-LPP ont permis de prévenir une performance négative encore plus marquée. En comparaison du marché, la PAT-LPP a toutefois enregistré un bon résultat de placement.

Au 31 décembre 2018, la fortune s'élevait à environ CHF 6,3 mia. (année précédente CHF 6,2 mia.). Le taux de couverture baissera vraisemblablement de 110,5% à environ 103%. Fin 2018, 24 250 personnes étaient assurées activement (année précédente: 22 646).

La croissance de 1600 nouveaux assurés est une fois de plus remarquable. Par ailleurs, 2701 personnes (année précédente: 2407) touchaient une rente. Il y a donc neuf assurés actifs pour un bénéficiaire de rente. Les capitaux servant à la couverture des rentes sont évalués à 2,0% (inchangé en regard de l'année précédente). En dépit des primes de risques favorables, l'évolution du risque demeure positive.

Par sa bonne situation financière et son excellente santé structurelle, la PAT-LPP demeure idéalement préparée à relever les défis, soit l'environnement d'intérêts plancher persistant, l'évolution démographique et le rafraîchissement économique qui se dessine.
Adrian Brupbacher, directeur PAT-LPP

**Medisuisse: décompte simplifié pour l'AVS et la CAF**
Afin de permettre aux membres de continuer à décompter l'AVS et les contributions CAF, Medisuisse a fondé sa propre caisse d'allocations familiales.

Celle-ci affiche une croissance annuelle de 1,4%, le nombre de membres étant actuellement de 23 276. Il s'agit pour l'essentiel de personnes juridiques (employeurs), alors que seul un nombre infime de membres au statut d'indépendant s'y sont affiliés. En 2017, 758,5 millions de francs y ont été versés et un bénéfice de CHF 104 778 y a été réalisé.
Rolf Jordi, membre du comité de caisse Medisuisse

# Statistiques

## État des membres

Situation au 1.1.2018
(modifications par rapport à l'an passé, entrées moins les transferts et les sorties)

| | membres | par rapport à 2017 |
|---|---|---|
| Membres d'honneur | 10 | 0 |
| Membres | 2416 | +28 |
| Membres passifs | 533 | +20 |
| Membres étudiants | 16 | –10 |
| **Total** | **2975** | **+38** |
| Femmes en % | 55,93 | +0,77 |
| Décès | 12 | |
| Démissions | 70 | |
| Radiations de la liste des membres | 8 | |
| Admissions | 110 | |
| dont étudiants | 16 | |

## Décès dans les rangs de la SVS

Balmer Samuel W., Dr. med. vet., Mühlethurnen, 1919
Becker Max, PD Dr. med. vet. ECVAA, Däniken SO, 1941
Eggenberger Silvia, Dr. med. vet., Rüti ZH, 1944
Fahrni Fritz-Peter, med. vet., Bern, 1941
Fritsche Johann-Baptist, Dr. med. vet., Appenzell, 1925
Ratti Peider, Dr. med. vet., Chur, 1935
Regli Walter, Dr. med. vet. FVH - FVH, Geuensee, 1964
Schmid Karl, Dr. med. vet., Uesslingen, 1936
Schönenberger Werner G., Dr. med. vet. FVH, Wil SG, 1942
Wegmann Peter, Dr. med. vet. FVH, Bassersdorf, 1947
Widmer Markus, Dr. med. vet., Bern, 1929
Willi Pierre-Henri, Dr méd. vét., Morges, 1926

**Nous garderons de ces membres un souvenir respectueux.**

## Membres par catégorie d'âge

| | | membres | femmes en % |
|---|---|---|---|
| –30 | (jusqu'à 1988) | 335 | 85,07 |
| 31–40 | (1987–1978) | 720 | 79,31 |
| 41–50 | (1977–1968) | 634 | 66,56 |
| 51–60 | (1967–1958) | 640 | 41,41 |
| 61–70 | (1957–1948) | 393 | 24,17 |
| 71–80 | (1947–1938) | 166 | 13,25 |
| 81–90 | (1937–1928) | 65 | 7,69 |
| 90+ | (1927 et plus âgés) | 22 | 0,00 |
| **Total** | | **2975** | **55,97%** |

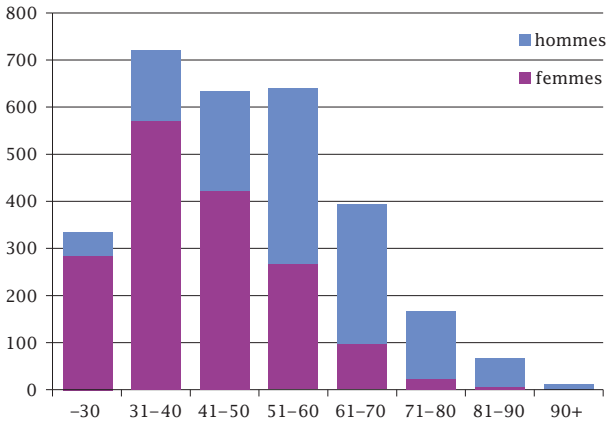


## Activités principales des membres

Ces données se fondent sur les déclarations personnelles.

| | Total | femmes en % |
|---|---|---|
| Praticien, cabinet individuel | 615 | 45,04 |
| Praticien, cabinet de groupe | 380 | 37,89 |
| Praticien, en tant qu'assistant | 453 | 82,34 |
| Praticien, en tant que salarié | 310 | 76,13 |
| Services publics | 106 | 44,34 |
| Formation et recherche publique | 203 | 60,59 |
| Militaire | 8 | 12,50 |
| Industrie et recherche privée | 102 | 53,92 |
| Autres | 117 | 71,79 |
| Sans activité professionnelle | 41 | 90,24 |
| Retraité | 391 | 17,39 |
| Étudiant | 17 | 94,12 |

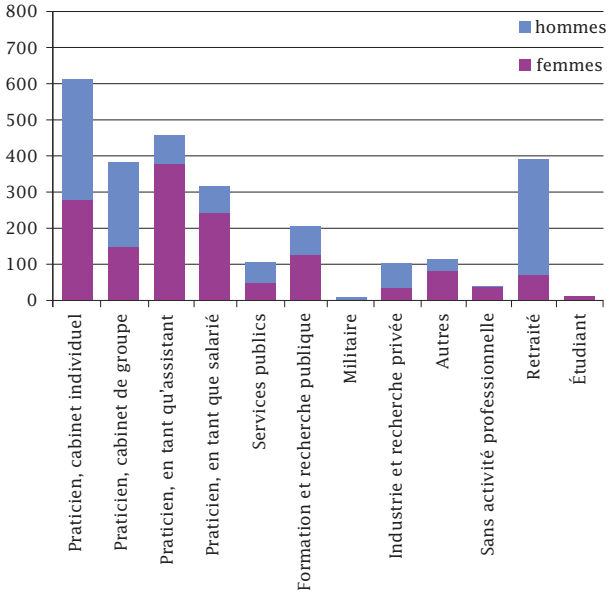

## Détenteurs de cabinets

Ces données se fondent sur les déclarations personnelles, des réponses multiples sont possibles.

| | Total | femmes en % |
|---|---|---|
| Petits animaux | 357 | 50,70 |
| Mixte | 164 | 31,71 |
| Animaux de rente | 49 | 14,29 |
| Chevaux | 87 | 47,13 |
| Animaux de rente et chevaux | 23 | 34,78 |
| Volaille | 6 | 66,67 |
| **Total** | **686** | **42,71** |

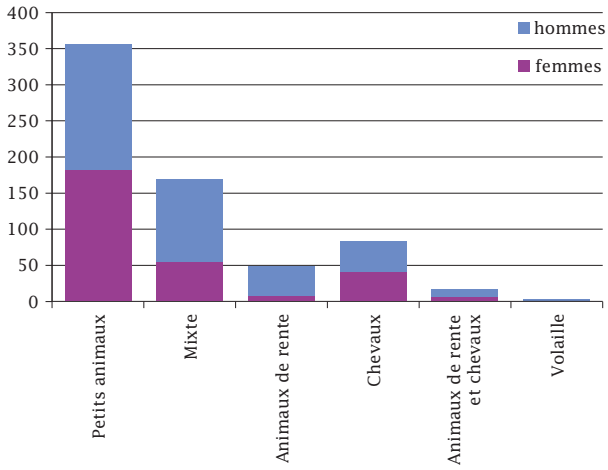


## Détenteurs en copropriété

Ces données se fondent sur les déclarations personnelles, des réponses multiples sont possibles.

| | Total | femmes en % |
|---|---|---|
| Petits animaux | 176 | 51,70 |
| Mixte | 145 | 29,66 |
| Animaux de rente | 47 | 27,66 |
| Chevaux | 27 | 25,93 |
| Animaux de rente et chevaux | 15 | 13,33 |
| Volaille | 1 | 0,00 |
| **Total** | **411** | **37,96** |

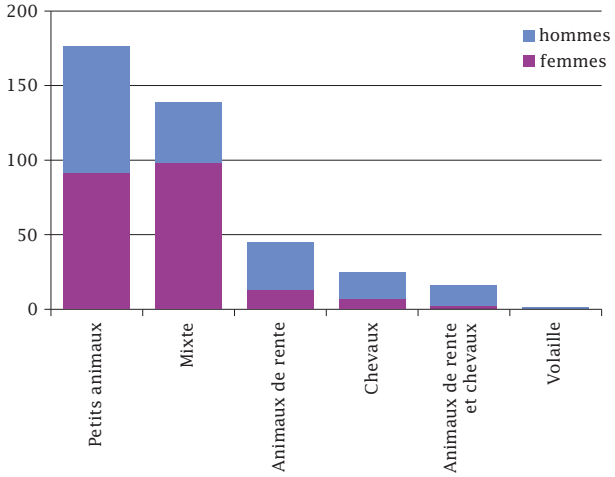

## Membres dans les sections

Actifs et passifs
Situation au 1.1.2019

| Sections régionales | Total membres | par rapport à 2017 |
|---|---|---|
| Zurich (GZT) | 220 | –1 |
| Suisse centrale (GZST) | 156 | –1 |
| Argovie (VAT) | 104 | 0 |
| Saint-Gall, Appenzell RE+RI | 98 | –3 |
| Bâle (BL/BS) | 107 | +1 |
| Berne (VBT) | 212 | +3 |
| Fribourg (VFT) | 78 | +1 |
| Genève | 59 | –2 |
| Grisons (GBT) | 85 | –1 |
| Jura (SVJ) | 29 | –1 |
| Neuchâtel (SNV) | 47 | 0 |
| Soleure (VST) | 51 | –2 |
| Thurgovie (GTT) | 91 | +3 |
| Tessin (OVT) | 68 | –2 |
| Valais (VS) | 43 | +2 |
| Vaud (SVV) | 161 | +1 |
| **Total membres sections régionales** | **1'609** | **–2** |

| Sections spécialisées | Total membres | par rapport à 2017 |
|---|---|---|
| Pathologie animale (ASPA) | 65 | 0 |
| Laboratoire de diagnostic (ASVLD) | 135 | –2 |
| Santé des ruminants (ASSR) | 471 | +11 |
| Médecine porcine (ASMP) | 235 | –6 |
| Médecine équine (ASME) | 310 | +7 |
| Petits animaux (ASMPA) | 894 | +16 |
| Médecine aviaire (SVGM) | 43 | 0 |
| Méd. complém. et alternatives (camvet.ch) | 199 | +10 |
| Histoire de la méd. vétérinaire (ASHMV) | 67 | –2 |
| AVSPA Protection animale (AVSPA) | 96 | –3 |
| Méd. de la faune et animaux exot. (ASMFAE) | 109 | 0 |
| Médecine comportementale (STVV) | 98 | –6 |
| **Total membres sections spécialisées** | **2'722** | **+26** |

| Autres sections | | |
|---|---|---|
| Vétérinaires salariés (STA) | 308 | –1 |
| Vétérinaires employeurs (ASVE) | 46 | –2 |
| **Total membres autres sections** | **354** | **–3** |

| | | |
|---|---|---|
| **Total membres dans les sections** | **4'685** | **+20** |

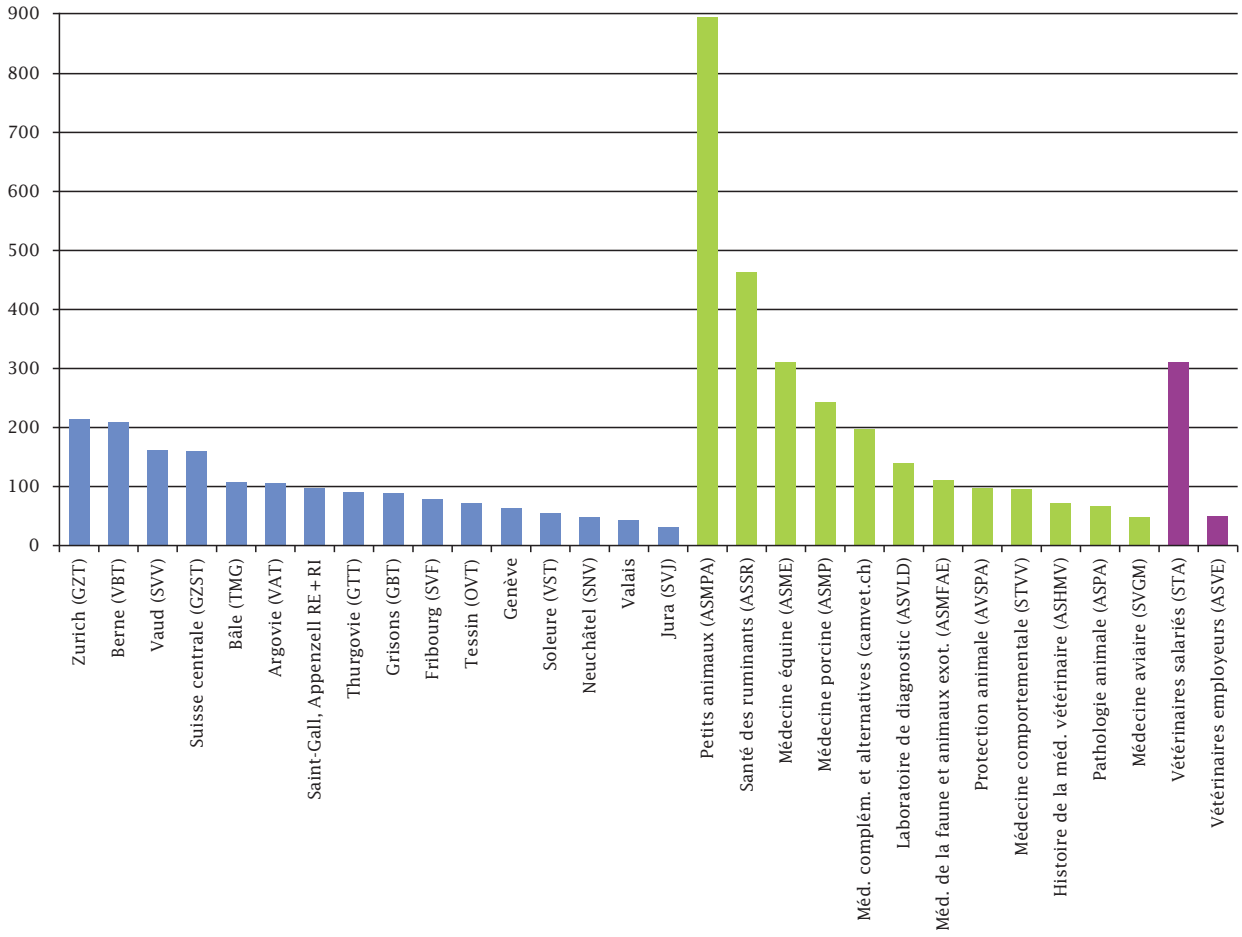

Neck

GST . SVS

**Société des Vétérinaires Suisses**
Brückfeldstrasse 18 | 3012 Berne | Tél. 031 307 35 35
info@gstsvs.ch | www.gstsvs.ch | www.facebook.com/gstsvs